



## Congés sans soldes versus ADIV ( absence diverse )

Par **Sab31888**, le **22/02/2022** à **17:13**

Bonjour ,

Je suis suspendue en tant que soignant non vacciné depuis septembre 2021. Mon employeur m'a mis en ADIV ( absence diverse non rémunérée) .

Entre temps j'ai demandé une rupture conventionnelle qui a été refusée.

J'ai remarqué par ailleurs que mon ADIV sur le planning est devenue Congés sans solde sans que j'en soit informé ni en ayant conclut aucun accord avec mon employeur .

A-t-il le droit de me mettre en congés sans solde sans mon accord et qu'elle est la différence législative avec l'ADIV??

D'autre part je souhaite faire une reconversion professionnelle sans démission , si je demande un congé Cif ou apparenté , comme je suis suspendue depuis septembre , pourrais je prétendre à mon salaire de base en formation ??

Merci à ceux qui pourront me répondre .